AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-8-71 208506

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) ~~92.06.25~~ 86.22.75

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Nous informons nos abonnés du changement de notre numéro d'appel téléphonique qui est désormais : (56) 86.22.75 -

Bulletin technique n° 131 d'Août 1971 - 1971 - 26

A propos du Monilia sur la prune d'Ente

-:-:-

Depuis plusieurs années, le centre de l'INRA de la Grande-Ferrade, à la demande et en collaboration avec le Bureau National Interprofessionnel du Pruneau (B.I.P.), poursuit de patientes recherches concernant l'étude de la biologie des monilia laxa et monilia fructigena sur prunier d'Ente, ainsi que de nombreuses expérimentations de produits fongicides pour combattre ces deux champignons. Depuis 1970, le Service de la Protection des Végétaux participe à cet effort et réalise en liaison avec les deux organismes déjà cités, des essais de traitements, ainsi que des observations régulières sur l'évolution de la maladie et les possibilités de mise au point d'un système d'avertissements.

Dans son ensemble, le problème n'est pas encore résolu, en particulier en ce qui concerne la protection des fruits à l'approche de la récolte, mais toutefois, des progrès sensibles ont déjà été notés et à la suite de nombreux essais, RENAUD (INRA) conclut que les produits les plus efficaces sont le bénomyl, le thiabendazole et le méthylthiophanate. C'est donc de préférence parmi ces trois fongicides que les arboriculteurs désireux de tenter la protection des prunes d'Ente, doivent actuellement choisir pendant que de nouvelles matières actives sont à l'étude.

Toutefois, si quelques précisions peuvent être apportées dans le choix des produits, nos connaissances concernant les époques d'intervention restent encore très limitées.

En règle générale, il semble que le premier traitement contre le monilia sur fruits ne soit pas utile avant la mi-juillet lors des années favorables à la maladie, et qu'il puisse être reporté au début et même vers la mi-août lors des étés secs et chauds. En effet, nos observations faites en vergers depuis 1969 sur l'évolution de la maladie sont indiquées ci-dessous.

Pourcentages de fruits moniliés sur prunes d'Ente

	15 juillet	1er Août	15 août	1er Septemb.	10 Septemb.
1969 *	0 %	0,3 %	4,8 %	10,9 %	
1970 *	0 %	0,8 %	2,1 %	3,7 %	7,2 %
1971 **	0 à 0,5 %				

* Observations sur un verger expérimental
** Observations sur 20 vergers en situations diverses.

P438

../..

../..

En outre, comme le montre le tableau suivant, nous avons noté en 1971, qu'il ne semble pas exister de corrélation entre l'infestation des fleurs, des pousses et des jeunes fruits au printemps, et les attaques observées sur les fruits développés au cours de l'été.

	% de bouquets floraux attaqués le 5 mai	% de jeunes fruits attaqués le 18/5	% de fruits développés attaqués		
			10 juin	30 juin	20 juillet
I	22 %	0,6 %	0 %	0 %	0 %
II	33 %	8 %	0,6 %	1 %	0,6 %
III	35 %	20 %	1,4 %	0,6 %	0,5 %
IV	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
V	1 %	0,2 %	0 %	0 %	0,3 %
VI	2 %	0 %	0 %	0 %	0,2 %

Cette observation est particulièrement importante, car elle doit éviter à l'arboriculteur des traitements inutiles entre la fin de la floraison et la deuxième quinzaine de juillet, même en cas de période particulièrement pluvieuse comme ce fut le cas cette année entre le 15 mai et le 25 juin.

En fait, la période critique, s'étend sur les 40-50 jours précédant la maturité des prunes. L'invasion débute le plus souvent à l'occasion de l'éclatement des fruits, le monilia s'installant en général sur les blessures. Une forte infestation de carpocapse est également favorable à l'établissement et à l'extension de la maladie.

Il est donc recommandé, à titre préventif, d'éviter les irrigations trop espacées et abondantes susceptibles de provoquer des éclatements de fruits. De même, la protection contre le carpocapse sera assurée avec soin à l'approche de la période de coloration des prunes.

La lutte directe contre le monilia doit débuter après le 15 juillet, lorsqu'on enregistre une précipitation supérieure à 20 mm, susceptible de provoquer l'éclatement des prunes, si elle survient après une longue période sèche ou au contraire, après une irrigation copieuse. Ce traitement est à renouveler après chaque pluie importante, plus particulièrement à l'approche de la maturité, période de plus grande sensibilité des fruits à la maladie. En pratique, le pruniculteur peut donc être amené à exécuter entre 2 et 5 pulvérisations chaque année, et il semble qu'une dernière intervention, à 5 - 8 jours de la récolte soit particulièrement importante pour éviter une attaque tardive, souvent brutale, sur les prunes entre la cueillette et le passage au four.

Cette technique de lutte est encore imparfaite car il reste à préciser les conditions nécessaires et suffisantes à la réalisation d'une infection. En outre, nos connaissances sur le mode d'action, préventif ou curatif des fongicides, et sur leur rémanence sont insuffisantes pour conseiller une méthode sûre et parfaitement au point.

Toutefois, des progrés sont réalisés chaque année et, malgré son caractère empirique, la méthode proposée pour lutter contre le monilia sur les fruits est cependant susceptible de protéger la récolte dans une proportion appréciable, lorsque les conditions climatiques ne sont pas trop inclémentes au moment de la cueillette.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

P. le Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Aquitaine" et par Délégation,
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

C. ROUSSEL

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-gérant : L. BOUYX.